

# Votre Voiture Neuve 100% remboursée avec le Groupe Maurin !

Le 9 nov. 2020 - Événement

 **VOUS**  
**REMBOURSE VOTRE**  
**VOITURE NEUVE\***

En participant au concours, vous vous engagez à acheter une voiture neuve d'un montant compris entre 10 000 € et 30 000 € (hors taxes) au sein du Groupe Maurin, à compter du 09/11/2020 au 31/12/2020. Le montant du remboursement est de 100% du montant de l'achat de la voiture neuve, à condition que celle-ci soit achetée dans une concession du Groupe Maurin. Le montant du remboursement est plafonné à 10 000 €. Les modalités de participation sont disponibles sur le site internet du Groupe Maurin. Les règles de participation sont disponibles sur le site internet du Groupe Maurin. Les règles de participation sont disponibles sur le site internet du Groupe Maurin. Les règles de participation sont disponibles sur le site internet du Groupe Maurin.



Non vous ne rêvez pas !

Du 9 Novembre au 31 décembre 2020, tentez votre chance de vous faire rembourser l'achat de votre nouveau véhicule acquis dans l'une des concessions du Groupe Maurin !

## Règlement du concours

Bonne chance à toutes et à tous !

Au quotidien, prenez les transports en commun #SeDéplacerMoinsPolluer